

## Résultats de notre enquête

### “La famille et les nouveaux outils de communication : Internet et le téléphone portable”

enquête réalisée de  
février à juin 2002

avril 2003

**Union Départementale  
des Associations Familiales  
Du Bas-Rhin**

**Union Départementale  
des Associations Familiales  
Du Haut-Rhin**

**Union Régionale  
des Associations Familiales**

**En partenariat avec les Caisses d'Allocations  
Familiales du Bas-Rhin et du Haut-Rhin et la  
Mutualité Sociale Agricole Alsace**

*Union Départementale des Association Familiales du Bas-Rhin  
19-21 Faubourg National- BP 62  
67067 Strasbourg Cedex  
Tél. : 03 88 52 89 89  
Fax. : 03 88 75 72 24  
Site Internet : [www.udaf67.com](http://www.udaf67.com)*

*Contact Isabelle Stoffel  
Mail : [istoffel@unaf.fr](mailto:istoffel@unaf.fr)*

Les UDAF (Unions départementales des Associations Familiales) sont des associations de droit local reconnue d'utilité publique. Conformément à l'ordonnance du 3 mars 1945 et à la loi du 11 juillet 1975, les UDAF en relation avec l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales) sont habilitées à donner leur avis aux pouvoirs publics sur les questions concernant les familles, à les représenter et à gérer tout service d'intérêt familial.

En 1999, les UDAF du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ont souhaité avec l'URAF (Union Régionale des Associations Familiales) mettre en place un Observatoire Régional de la Famille. L'Observatoire est un outil qui œuvre dans le sens de la politique familiale: faire remonter les besoins des familles et ceci afin de remplir au mieux la mission institutionnelle des UDAF : représenter les familles.

Les UDAF du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ainsi que l'URAF ont travaillé en collaboration avec l'INSEE Alsace qui a élaboré un échantillon de 600 familles (300 pour le Bas-Rhin et 300 pour le Haut-Rhin). L'INSEE s'est appuyé sur le recensement de la population datant de 1990 pour élaborer notre panel. Cet échantillon a pour caractéristique d'être représentatif de la population alsacienne. Aussi, il a fallu tenir compte d'un certain nombre de caractéristiques combinées entre elles comme, le type et la taille de la famille (familles monoparentales ou non, familles avec couple marié ou non, sans enfant, un enfant, deux enfants, trois enfants et plus), la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence et l'âge de cette personne.

**L'enquête "la famille et les nouveaux outils de communication: Internet et le téléphone portable" a plusieurs objectifs. Il s'agit :**

- de mieux connaître la perception d'Internet et du téléphone portable
- de mieux connaître l'utilisation d'Internet et du téléphone portable
- et d'évaluer les conséquences sur la vie familiale.

Par rapport au panel initial, le nombre de réponses est insuffisant. Certaines familles sont sous représentées ou sur représentées. Au total, seules 209 familles pour le Bas-Rhin et 150 familles pour le Haut-Rhin ont répondu. Cette troisième enquête ne peut alors pas prétendre avoir une valeur scientifique. Elle donne des résultats à titre indicatif.

Aussi, il ne nous a pas été possible de faire certains croisements ou d'exploiter certaines questions de notre enquête.

## **QUELS USAGES ONT LES FAMILLES D'INTERNET ET DU TELEPHONE PORTABLE**

### **Internet et le téléphone portable : un moyen de communication encore élitiste**

Selon notre enquête, 41 % des familles alsaciennes utilisent Internet et le téléphone portable, 14 % seulement Internet, 28 % seulement un téléphone portable et 17 % ni l'un, ni l'autre.

Un profil type de ces utilisateurs, bien que moins marqué pour le téléphone portable se dégage. Toutes choses égales par ailleurs, les utilisateurs sont principalement jeunes (âgés de moins de 30 ans), appartiennent à la catégorie socioprofessionnelle des cadres et ont deux enfants.

## **INTERNET**

### **Les familles se connectent à Internet de leur domicile**

Plus de 80 % des parents et des enfants se connectent à Internet à domicile. 52 % des pères ont accès à Internet au travail contre 35 % des mères. 40 % des enfants utilisent Internet à l'école.

Seulement 2 % des adultes et 7 % des enfants se connectent ailleurs. Ce pourcentage passe à 30, pour les enfants habitant dans la ville de Strasbourg.

### **Les raisons de se connecter à Internet sont avant tout personnelles**

84 % des familles se connectent à Internet pour des raisons personnelles, 56 % pour des raisons professionnelles, 41 % pour les loisirs des enfants, 34 % pour des raisons associatives et pour la scolarité des enfants.

### **Une utilisation différenciée entre les adultes et les enfants**

Les familles se connectent à Internet pour avoir accès à l'information (72% des adultes et 53% des enfants), pour rechercher des informations diverses (69% des adultes et 57% des enfants), pour

les contacts avec la famille et les amis (68% des adultes et 57% des enfants), et enfin pour des activités professionnelles (53%).

Hormis pour surfer sur les forums de discussion (7% des adultes et 30% des enfants) et pour l'éducation et la formation (23% des adultes et 41% des enfants), les adultes utilisent proportionnellement plus Internet que les enfants.

### **Les familles alsaciennes ne sont pas des grandes consommatrices d'Internet**

Que ce soit la personne de référence, le conjoint ou les enfants, les temps mensuels de communications sont courts. Environ 52 % des adultes et 43 % des enfants sont connectés à Internet moins de 5 heures par mois et 20 % entre 5 et 10 heures. Seuls les cadres semblent surfer plus longtemps puisque 30 % estiment leur temps de connexion supérieur à 20 heures.

## **LE TELEPHONE PORTABLE**

### **Les enfants, les rois des messages écrits**

Les adultes utilisent principalement leur téléphone pour des appels d'ordre privé (81 % des pères et 92 % des mères) et pour leur travail (51 % des pères et 22 % des mères).

Quant aux enfants, si 83 % disposent d'un téléphone pour des appels privés, 70 % communiquent également avec des messages écrits.

### **Le téléphone portable, un moyen d'être toujours joignable**

71 % des personnes interrogés ont acheté un téléphone pour être joignable à tout moment. Ce pourcentage varie de manière décroissante en fonction de l'âge. 60 % des utilisateurs d'un téléphone portable justifient leur achat en disant pouvoir communiquer à tout moment avec la famille.

Seulement 5 % des personnes disposent d'un téléphone portable car ils n'ont pas de téléphone fixe.

### **La moitié des alsaciens ne passent pas plus d'une heure par mois au téléphone**

La moitié des adultes ont répondu téléphoner moins d'une heures et 28 % moins de deux heures par mois.

## **INTERNET ET LE TELEPHONE PORTABLE : UN IMPACT SUR LA VIE FAMILIALE**

### **Internet**

Pour 73 % des familles, Internet nécessite un contrôle parental et pour 64 %, de la discipline et de l'organisation. Internet a également permis à la moitié des familles de renouer des contacts avec la famille ou les amis. Internet étant pour 58 % des répondants plus économique que le téléphone.

Selon les résultats de notre enquête pour 33 % des familles alsaciennes utilisant Internet ce sont les enfants qui motivent toute la famille à se connecter. Et à la question : « Comment vous êtes vous formé à l'utilisation d'Internet ? », 69 % ont répondu qu'ils avaient appris tout seul, 32 % dans le cadre de leur travail et 22 % par les enfants. Nous avons vu également dans la première partie qu'Internet n'est pas encore accessible à tous et reste encore élitiste. Mais ce n'est pas le cas à l'école. Tous les enfants d'une même classe, qu'ils soient fils ou filles d'agriculteurs, d'ouvriers ou des cadres, ont la même possibilité de se connecter à Internet. Les parents ne peuvent alors plus contrôler «les images» que regardent leurs enfants et s'inquiètent. D'autant que le domicile et l'école ne sont pas les seuls lieux de connexion possible, de plus en plus de cyberspaces sont créés, lieux fréquentés en grande majorité par des jeunes.

Le message est clair, certes Internet facilite les recherches, les contacts avec la famille et les amis, mais Internet n'est pas sans danger pour les familles et demande une éducation. Le Collectif Interassociatif Enfance et Médias (CIEM) créé en 2002 à l'initiative de l'UNAF et de la ligue de l'enseignement a choisie une démarche de vigilance, de recherche et de dialogue.

### **Le téléphone portable, un atout pour les relations parents enfants**

Tous les nouveaux moyens de communication, aux yeux des familles alsaciennes, n'ont pas d'effets toujours négatifs sur les relations entre les enfants et les parents. Au contraire pour 89 % des personnes interrogées, l'utilisation du téléphone portable est quelque chose de rassurant pour les parents, et ce quel que soit le nombre d'enfants. Pour 43 % ce moyen de communication a également rendu leurs enfants plus indépendants et facilite les relations parents enfants.

Seulement 26 % sont d'accord avec le fait que « Avec le téléphone portable, on ne prend plus le temps de discuter ». Il n'est pas non plus source d'esclavage et n'empêche pas d'être tranquille (pour 68 % et 76 % des couples mariés). Enfin, l'utilisation d'un téléphone portable entraîne un empiétement des activités professionnelles sur le temps familial pour seulement 28 % des enquêtés.

## **FAVORISER L'ACCES AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES : DES FACTEURS A PRENDRE EN COMPTE**

### **Le prix, un souci pour les familles alsaciennes**

Il convient de s'interroger sur les aspirations dans l'avenir des familles alsaciennes en ce qui concerne l'usage d'Internet et du téléphone portable. Pour cela, nous avons demandé aux familles quels sont les obstacles à surmonter pour utiliser Internet et le téléphone portable et quels seraient leurs souhaits pour l'avenir.

Selon notre enquête, il apparaît clairement que le principal problème des familles alsaciennes par rapport aux nouveaux moyens de communication est le prix (pour en moyenne 79 % des répondants). Ensuite vient le temps nécessaire à la formation. Dans ce cas là, plus de 40 % des répondants sont concernés et toutes choses égales par ailleurs, il s'agit des personnes âgées (50 %) et des personnes veuves, séparés ou divorcés (76 %). Etonnement les difficultés d'assurer le contrôle parental n'est qu'un obstacle pour 23 % des familles (dont 39 % de celles qui ont au moins un enfant.) Pour finir si la gestion du risque est un problème pour 33 % des enquêtés, ce sont les 15-29 qui se sentent le plus concernés. (42%).

Etroitement liés aux obstacles que les familles ont encore par rapport à l'utilisation d'Internet et du téléphone portable à l'avenir, les principaux souhaits des familles alsaciennes sont bien évidemment de voir les prix baisser (cela concernent 84 % des répondants). 66 % des personnes (74 % des 30-49 ans et 74 % des familles ayant au moins un enfant de moins de

18 ans) aimeraient également que les systèmes de sécurité soient améliorés. Un peu moins que la moitié (46 %) voudraient pouvoir se connecter à toutes les administrations pour régler leurs

formalités. Et enfin 45 % aimerait avoir de meilleures connexions.

### Les sites administratifs et publics un secteur à développer et à faire connaître

Par mis les familles alsaciennes qui utilisent Internet, la moitié se connectent à des sites administratifs et publics.

Elles consultent principalement :

- Le site du gouvernement (54 %)
- Les transports, le train, avion... (40%)
- Les impôts (34 %)
- Mairie (26 %)
- CAF (26 %)

Pour 87 % des familles qui se connectent à Internet, consulter les sites administratifs donne l'avantage de ne pas être tenu à un horaire. En moyenne, 78 % des familles pensent que son utilisation dans les relations avec les administrations et les services publics leur évite de se déplacer. Seulement 56 % des personnes qui l'utilisent plus de 5 heures sont d'accord avec cela. Pour 74 % des personnes interrogées, c'est également un gain de temps et pour 60 % il y a alors moins de papier. Par contre pour 60 % des familles, toutes les formalités ne sont pas accessibles.

Ce sont principalement les familles qui utilisent Internet pour les services administratifs et publics qui ont donné leur avis à ces questions. En effet, 37 % de celles qui ne se connectent pas à ces sites sont sans opinion.

**Pour le mouvement familial représenté par l'URAF et les UDAF, l'information et l'accompagnement des familles sur les opportunités offertes par ces outils mais aussi leurs risques sont des enjeux de société.**

**-Il nous semble important de réduire la fracture sociale dans l'accès à ces outils, par une réduction des prix, par la mise en place d'outils plus accessibles (internet par le téléphone portable, par la télé) et pourquoi pas aussi par des mesures favorisant l'équipement des familles les plus modestes pour internet.**

**- Au delà des mesures nécessaires de protection de l'enfance, des logiciels de filtrage...,il est primordial d'aider les parents dans l'éducation des enfants aux usages de ces outils L'outil européen Educaunet auquel L'UDAF du Bas-Rhin a apporté sa contribution dans sa conception avec l'UNAF,nous semble un bon outil pour les parents utilisateurs ou pas d'internet. Sa diffusion est à favoriser.**

**- Les sites publics et administratifs en ligne ne sont utilisés que par la moitié des internautes interrogés en Alsace. Des efforts sont encore à faire pour améliorer le service rendu, personnaliser les attentes mais aussi tout simplement mieux faire connaître quelles sont les démarches administratives qui peuvent être faites. Le Guide "téléprocédures et familles" coréalisé avec l'UNAF est à mieux faire connaître (il est téléchargeable sur le site de l'UDAF 67 [www.udaf67.com](http://www.udaf67.com) dans la rubrique actualités)**

**Plus que jamais, les familles, toutes générations confondues doivent pouvoir être associées et consultées dans cette transformation du monde de la communication qui est en train de se produire.**

Prochaines enquêtes :

- « L'autonomie des jeunes », diffusion du questionnaire en juin 2003, les résultats en novembre 2003
- « L'éducation parentale », diffusion du questionnaire en octobre 2003, les résultats début 2004
- « Le parcours résidentiel : diffusion du questionnaire en 2004